

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
11332

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 DECEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIA BARTHELEMY**

OBJET : OPH Habitat Marseille Provence: aide départementale à la création d'un jardin partagé sur le site de la Marine à Marseille 14ème arr.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la politique de la ville, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de l'intervention départementale en faveur des projets d'investissement présentés au titre de la politique de la ville, l'OPH Habitat Marseille Provence, domicilié 25 avenue de Frais Vallon - 13388 Marseille cedex 13, projette la création d'un jardin partagé sur le site de la Marine Bleue à Marseille 14ème arr.

Pour ce faire, l'OPH Habitat Marseille Provence, sollicite une subvention de 38.000 € soit 20,03 % du coût prévisionnel TTC qui s'élève à 189.757 €

Vous trouverez les caractéristiques techniques et financières de cette opération en annexe I.

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé de :

- donner votre accord à l'octroi à l'OPH Habitat Marseille Provence pour la création d'un jardin partagé sur le site de la Marine bleue à Marseille 14ème arr., d'une subvention de 38.000 € sur un coût prévisionnel TTC de 189.757 €
- m'autoriser à signer la convention de mise en œuvre de cette aide.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

